

LES ÉCHOS DU COMITÉ DES PÊCHEURS AMATEURS GRANVILLAIS

Bureau du port de plaisance de Hérel
Promenade du Dr Paul Lavat
50400 GRANVILLE
Tél.: 06 83 99 36 90
Courriel : contact@cpagranville.net
Internet : www.cpagranville.net



Pour qu'une partie de pêche reste une partie de plaisir

N° 108 - DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

Le mot du président	page 2
Actualités	page 3
Mémoire	page 5
Bateaux sur remorque	page 6
Bonites	page 6
Programme d'activité	page 7
Recette de Saint Jacques	page 8
Le nœud de drisse	page 9
Assemblée générale	page 10
Bulletin d'adhésion	page 12

Meilleurs vœux 2019

Le mot du président

En ce début d'année 2019, l'ensemble du conseil d'administration du CPAG se joint à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux.

Que 2019 vous apporte tout ce que vous souhaitez pour vous et pour vos proches.

L'équipe du CPAG de son côté poursuivra ses actions pour que la pêche maritime de loisir puisse apporter à chacun de nos membres tout le plaisir qu'elle mérite et ce, dans un esprit constructif et déterminé.

Espérons que 2019 sera de meilleure facture que l'année passée tant pour les résultats des sorties de pêche que pour l'évolution de la réglementation et que pour la qualité de notre environnement.

Le CPAG, le Comité 50 et notre fédération n'ont pas ménagé leurs efforts pour défendre notre loisir et faire en sorte que les décideurs nous entendent, nous écoutent et prennent en compte notre totale incompréhension face aux décisions qui ont été prises.

Espérons que cette nouvelle année ouvre enfin une période de réelle concertation et de prise en compte de nos demandes légitimes.

Soyez assurés que nous serons toujours très attentifs aux projets, aux études et aux évolutions proposées et que nous ferons en sorte que notre voix soit réellement prise en compte pour que nos parties de pêche restent toujours une partie de plaisir et que 2019 soit pour tous une très belle année.

Le président
Patrick ALVES



Une sortie du «ROQUEREUIL» la vedette SNSM
de Saint Martin de Bréhal

Actualités

BAR

Tout ça pour ça ! Après toute l'énergie dépensée en 2018, que ce soit tant au niveau national et européen qu'au niveau régional, courriers divers, action et soutien des Élus, manifestations, etc... le Conseil Européen vient de suivre les recommandations de la commission pour 2019, **c'est-à-dire pas de pêche du 1er janvier au 31 mars (repos biologique), 1 bar par jour par pêcheur du 1er avril au 31 octobre et à nouveau pas de pêche en novembre et décembre (repos biologique)**. Certes c'est en amélioration par rapport à 2018 mais on pouvait espérer mieux et en particulier la suppression de la barrière imaginaire du 48ème parallèle et avoir 3 bars comme les collègues de l'Atlantique. Quant au quota mensuel toujours dans les tuyaux pour 2020, il aura du mal à voir le jour.

Extrait d'un mail du 19.12 de Sonia KRIMI, Députée de Cherbourg :

*« Pour votre information, suite à l'adoption du rapport de M. Alain Cadec par le parlement européen le 25 octobre 2018, les trilogues entre le Parlement, le Conseil européen et la Commission européenne sur le plan pluriannuel de gestion pour les stocks halieutiques dans les eaux occidentales et les eaux adjacentes ont abouti à un accord. **Le plan pluriannuel de gestion rentrera en vigueur en mars et encadrera les négociations sur les TAC et quotas à partir du 1er janvier 2020.** Parmi les dispositifs inscrits :*

- *Le bar est inclus dans le plan de gestion afin qu'il y ait une gestion durable du bar au nord et au sud du 48ème parallèle.*
- *La pêche récréative est incluse dans le plan, la pratique de la pêche de loisir sera protégée et garantie. »*

AG Comité 50

Le 1er décembre dernier, s'est tenue à Gatteville-le-Phare, l'AG du Comité 50. Une centaine d'adhérents avait répondu présent (pas beaucoup de Granvillais dans l'assistance). Quelques élus avaient fait le déplacement ou s'étaient fait représenter. Notre Président national, Jean KIFFER, était lui aussi présent. Rappelons qu'en 2018, le Comité 50 regroupe 24 associations et compte 2 565 adhérents. Le Comité 50 défend les intérêts des pêcheurs de loisir et participe à de nombreuses instances départementales et régionales.

Jean LEPETIT, Conseiller Départemental du Val-de-Saire et Maire de St-Vaast, est intervenu au sujet de la Société Publique Locale (SPL) qui gère déjà les ports de Barfleur, St-Vaast et Portbail et qui, à terme, gèrera tous les ports du département en particulier Granville. Concernant les petits ports patrimoniaux du Cotentin, il a reconnu que l'action des associations de gestion de ces ports avait été sous-estimée et que l'erreur a été réparée. **Il est revenu sur le problème des cales payantes dont le tarif actuel de 180 € annuels peut paraître excessif** (St-Vaast, Barfleur et Portbail). J'ai soulevé le problème des cales des ports patrimoniaux. Pour l'instant rien n'est vraiment décidé. Les négociations vont s'ouvrir en janvier pour déterminer la conduite à tenir.

De son côté, Jean KIFFER, notre Président national, a détaillé tout ce qui avait été fait au sujet du bar et a présenté les perspectives 2019 sur lesquelles je ne reviens pas puisqu'à ce jour, la décision de l'Europe est connue.

COMITÉ DE SUIVI MANCHE

La réunion s'est tenue à St-Lô le 30 octobre dernier (Comité 50). Un compte-rendu assez détaillé est à paraître dans la revue de la FNPP de décembre.

CHAUSEY

On l'a lu dans la presse : Chausey reçoit chaque année quelques 170 000 visiteurs, dont 80 000 par les vedettes régulières. Sur la grande île, les îliens nous disent qu'il y a de plus en plus de monde ; possible. Cependant je voudrais bien savoir de quelle source proviennent les 90 000 qui ne viennent pas par les vedettes. Cela me paraît excessif. Sont-ce les plaisanciers qui s'éparpillent dans l'archipel, notamment lors des grandes marées ? J'é mets sérieusement des doutes sur ce chiffre. En tout cas le Préfet de la Manche a chargé le Sous-Préfet d'Avranches d'une mission d'étude sur tous les problèmes liés à la fréquentation touristique, en particulier les problèmes d'assainissement, de toilettes publiques, de ramassage des ordures, etc... On parle de limiter la fréquentation. Dossier à suivre donc de très près.

CLASSEMENT SANITAIRE

La commission de classement sanitaire des zones de production et de pêche à pied réunie à St-Lô le 28 novembre dernier (Comité 50) n'a pas proposé de modification du classement actuel. Toutefois le Préfet de la Manche a mis en garde sur la zone de Bricqueville Nord (B) et Chausey-plaine de Rétin (A) dont les mauvais résultats pourraient entraîner un déclassement en 2019.

Par ailleurs, la zone au sud de St-Jean-le-Thomas dans la baie, reste fermée aux coquillages fousseurs jusqu'à nouvel ordre mais des études complémentaires vont être diligentées pour essayer d'affiner les zones.

A signaler que l'Inter-Sage de la baie du Mont lance un travail énorme sur les profils de vulnérabilité, c'est-à-dire sur l'identification des causes de pollution dans l'ensemble de la baie de Cancale à Granville (réunion de lancement à St-James le 5 décembre - Comité 50).

Concernant la zone 50-16, de la cale de Lingreville à Montmartin-sur-mer, la pêche des fousseurs y est toujours autorisée du 1er janvier au 31 mai et donc interdite du 1er juin au 31 décembre ; il semble cependant que les résultats d'analyses soient en amélioration.

Enfin un bilan de toutes les alertes sanitaires 2017 et 2018 a été présenté. Peu de fermeture dans l'ensemble mais une alerte sérieuse l'été dernier à Coudeville où la baignade et la pêche à pied ont été momentanément interdites à la suite d'une rupture de canalisation de l'assainissement collectif.

BOUQUET

Une étude sur le bouquet initiée par le SMEL de Blainville, est en cours jusqu'en mars. Effectivement il nous semble qu'une étude sérieuse sur cette ressource serait intéressante. Le problème c'est que cela suppose un budget conséquent car l'étude doit être menée sur plusieurs années comme cela avait été le cas sur la praire (pro-

gramme HEIMA). L'étude sur 3 mois nous semble donc un peu légère. J'ajoute que nous n'avons pas été invités à participer à la mise au point du questionnaire qui comportait des questions bizarres. Nous n'avons pas donné suite.

NOTRE LITTORAL POUR DEMAIN

C'est une série de réunions-ateliers sur le futur de notre littoral devant le risque de montée des eaux. Les travaux sont menés par un cabinet d'études sous la direction de la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage. Ces ateliers auxquels participent plusieurs membres du Comité 50, se sont déroulés depuis le printemps sur tout le littoral Ouest, des Pieux à Granville, en passant par Agon-Coutainville, Créances et Bréhal. Les participants sont invités à imaginer des solutions de protection du littoral sur une commune fictive représentative de nos problèmes. On espère que l'étape suivante sera bien l'étude concrète de notre littoral. La période des blablas est terminée.

Jean LEPIGOUCHET

Mémoire

Notre ami Laurent GAUDIN, nous a prématurément quittés le 23 novembre dernier à l'âge de 53 ans après un combat acharné contre la maladie.



Nous avons eu le plaisir de l'accueillir au sein du club où il a pu participer activement à nos projets, partager notre passion et se rendre disponible pour nos activités.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme engagé, passionné et qui avait le souci du partage et toujours prêt à rendre service et participer au développement du CPAG au sein duquel il a pu partager sa passion avec beaucoup d'amis.



Jean-François LEGRAND, membre de notre conseil d'administration, s'en est allé au mois de septembre dernier.

Il a activement participé aux activités et à l'organisation du club. Nous nous souviendrons d'un homme actif avec le sens du contact et toujours disponible pour rendre service et contribuer aux sorties du club, d'un amoureux de la mer mais aussi de la nature en général.

Toujours convivial, il a su nous faire partager sa joie de vivre et son sens des bons moments à passer ensemble.

Bateaux sur remorque

Nous avons été conviés le 29 novembre dernier par la municipalité de Granville pour une réunion sur le stationnement des véhicules avec remorques sur le parking de la Fontaine Bedeau. Participaient à cette réunion, des représentants de la ville de Granville (élus et services techniques), de la police municipale, de la CCI, de l'APH et du CPAG (Patrick Alves, Jean Lepigouchet, Jean-Pierre Durand, Jean-Luc Briault et Gérard Mongin).

Madame le maire a défini l'objet de la réunion : mieux organiser le stationnement des véhicules avec remorque sur le parking de la Fontaine Bedeau durant la période estivale et les grandes marées, précision étant donnée que des travaux sont programmés au 1er semestre 2019 sur le front de mer, de la cale de mise à l'eau (boulevard des Amiraux) au parking au pied du GR rue Saint Gaud), travaux destinés à valoriser le front de mer et à favoriser la circulation piétonne. Le stationnement sera donc interdit sur cette zone.

Il devient nécessaire de réorganiser le stationnement des véhicules sur remorque. Le CA du CPAG a, dans cette optique, organisé une étude auprès de ses membres possédant un bateau sur remorque au mois de novembre et est allé sur le terrain pour envisager l'amélioration du stationnement sur cette zone et faire des propositions.

Il ressort de cette réunion que la municipalité de Granville envisage de publier un arrêté municipal organisant le stationnement sur le parking de la Fontaine Bedeau durant les périodes définies de la manière suivante :

- Des places de stationnement seront réservées aux remorques (détachées du véhicule, pour un gain de place sur le parking actuellement réservé aux véhicules avec remorque le long du boulevard des Amiraux et au fond du parking au pied de l'entrée situé en bas de la rue Saint-Gaud).
- Durant les périodes de vacances scolaires, ouverture du parking du lycée de la Morandière.
- Mise en place d'un groupe de travail auquel participera le CPAG pour étudier le stationnement des seules remorques sur le parking situé à la sortie de la barrière de la cale de mise à l'eau jusqu'au rond-point du CRNG.

L'équipe du CPAG vous tiendra au courant de l'évolution de ce dossier.

Bonites

Lors d'une sortie entre la tourelle de Fourchie et les pêcheries de Donville direction Saint-Martin-de-Bréhal, en pêchant à la traîne avec une planchette et des plumes blanches à la recherche d'un bar, nous avons eu la bonne surprise de remonter neuf bonites et des maquereaux (moins surprenant).

En revenant, nous décidons de mettre à l'eau le même dispositif et surprise à nouveau nous avons remonté une bonite et quelques maquereaux.

Patrick du Myboat

PS : nous avons recueilli d'autres témoignages de membres du club qui ont également capturé quelques bonites.

Programme d'activité 2018 - 2019

Date	Thème	Animation
Ateliers pêche du CPAG		
25 janvier 2019	Chausey et Les Minquiers	Jean LEPIGOUCHET - Patrick ALVES
15 février 2019	La sécurité en mer	Christian BAUDIER et SNSM
29 mars 2019	La pêche du lieu	Michel HÉLIE – Patrick ALVES
26 avril 2019	La pêche de la dorade	Christophe et Marc DUPARD
31 mai 2019	La pêche du bar	Pascal RODRIGUEZ
28 juin 2019	Les pêches d'été et pêche à pied	Jean LEPIGOUCHET - Patrick ALVES
27 septembre 2019	Météo – Électronique de bord	Jean-Pierre DURAND, Michel HÉLIE et Pascal RODRIGUEZ
25 octobre 2019	Préparer la saison de pêche et une sortie de pêche	Patrick ALVES
29 Novembre 2019	La cuisine de la mer	La cuisine des chefs de bord
Autres activités 2019		
11 janvier 2019	Soirée des partenaires	
16 mars 2019	Soirée dansante du CPAG	
15 juin 2019	Échappée Belle	Report au 16/06 en fonction de la météo
Du 8 au 10 juin 2019	Puces nautiques	
18 octobre 2019	Assemblée générale	

Coquilles Saint-Jacques au bouillon de pot au feu et parfums d'Asie

Recette pour 4 personnes

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de cuisson : ¼ heure

Coquille Saint Jacques : 8 belles

Bouillon de pot au feu : 30cl

Sauce soja : 2 cuillères à soupe

Sauce poisson : 1 cuillère à soupe

Gingembre frais : 1 morceau

Piment d'Espelette : 1 pincée

Crevettes grises cuites : 3 par personnes

Bigorneaux cuits : 4 par personnes

Persil plat : 8 petites feuilles

Décortiquer les coquilles Saint Jacques,

Les rincer, les égoutter, les garder au réfrigérateur dans un linge,

Éplucher le gingembre frais, le couper en fin bâtonnets,

Dans une casserole, verser les 30cl de bouillon de pot au feu,

Ajouter la sauce soja, la sauce poisson et les bâtonnets de gingembre frais,

Porter à ébullition, laisser refroidir et réserver,

Sortir les noix de coquilles Saint Jacques,

Les trancher en 3 ou 4 suivant la grosseur,

Faire chauffer le bouillon jusqu'à ébullition,

Déposer dans une petite assiette creuse :

- les noix de Saint Jacques
- les crevettes grises
- les bigorneaux

Verser dessus le bouillon très chaud,

Servir aussitôt.

Patrick ALVES

Nœud de drisse

Le nœud de drisse est un nœud sur une boucle qui sert à retenir une drisse de voile sur un petit voilier.

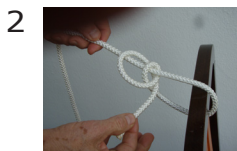
Mais il peut avoir bien d'autres usages:

- tendre une ligne à linge,
- monter une tente,
- tendre un filet dans le jardin,
- etc...

Malgré sa simplicité il tient la corde sur laquelle il est noué d'une "main de fer" tout en ayant la possibilité de faire glisser le nœud sur la longueur pour tendre ou détendre. **C'est le nœud tendeur par excellence !**



La corde étant attachée à une extrémité, passer l'autre dans l'anneau, la boucle ou autour du support sur lequel on veut se fixer.



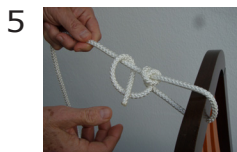
Faire une demi-clé avec le courant (extrémité de la corde qui travaille) (photo 1).



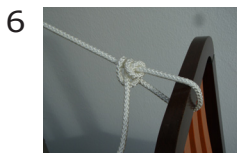
Puis faire une deuxième demi-clé en prenant bien soin qu'elle passe sous la première (photos 2 et 3): sous tension le courant est bien coincé sous les deux demi-clés (photo 4).



On peut aussi, mais cela n'est pas indispensable, ajouter une autre demi-clé autour du dormant (partie du cordage opposée au courant) pour sécuriser le tout (photos 5 et 6).



Bien que la prise soit ferme, il est possible, en prenant le nœud d'une main, de le glisser le long du dormant pour tendre ou détendre.



Jean-Pierre DURAND



Assemblée générale du CPAG du 19 octobre 2018 Synthèse

LE CPAG

Créé le 16 décembre 1973, le **CPAG** a pour objet la pratique de la pêche à pied, en bateau, d'assurer la pérennité des espèces, de protéger l'écosystème aquatique, ainsi que la protection de la nature, la défense de l'environnement, la détection des pollutions.

Un conseil d'administration de 9 membres minimum et 15 maximum.

Composition actuelle : 14 membres.

9 réunions du conseil d'administration par an.

Une assemblée générale annuelle organisée au mois d'octobre.

Adhésion du 1^{er} octobre au 30 septembre

Adhésion annuelle :
CPAG : 22€
Avec la FNPP : 36€

Sur nos 423 adhérents :

330 possèdent un bateau dont 67 avec une place au port de Hérel, 21 au port à sec, 6 dans un autre port, 224 possèdent un bateau sur remorque.

Permanence du club :

Tous les mercredis et samedis de 10h à 12h au bureau du port.
Fréquentation de la permanence : 1684 personnes en 2018 dont 37% le mercredi et 63% le samedi.

Adresse

Bureau du port de plaisance de Hérel
Promenade du Dr Paul Lavat
50400 Granville

Organisation

Président : Patrick Alves
1^{er} vice-président : Jean Lepigouchet
2^{ème} vice-président : Joël Malle
3^{ème} vice-président : Daniel Mompied
Secrétaire : Jean-Pierre Durand
Secrétaire adjoint : René Boucey
Trésorier : Gérard Mongin
Trésorier adjoint : Christian Baudier
Membres :
Jean-Paul Briault
Patrick Costils
Pascal Le Naour
Jean-Marie Leprovost
Dominique Planchon
Alain Thoubaniouck
Didier Turgis

Adhérents

Au 30 septembre 2018 :

423 et 69 annonceurs pour un total de 492

Répartition des 423 adhérents	Nombre	%
Granville Terre et mer	234	55%
Manche	323	76%
Grand Ouest (50/14/61/35/53)	492	93%
Région parisienne	16	3%
Autres	23	5%

Contact

Tel : 06 83 99 36 90

Site Internet :
www.cpagranville.net

Courriel :
contact@cpagranville.net

Adhérent à la FNPP :
Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (n° 133)

SIRET :
799 283 619 00010

Code APE :
0311Z : Pêche en mer

Evolution du nombre d'adhérents

Année	Nombre d'adhérents
2009	428
2010	467
2011	505
2012	509
2013	514
2014	529
2015	537
2016	533
2017	553
2018	492

Communication

Les Échos :

Revue trimestrielle adressée à tous les membres et partenaire (650 exemplaires chaque trimestre) depuis le 1^{er} trimestre 1992.

L'annuaire des marées :

7400 exemplaires édités avec

69 annonceurs

et distribués sur
61 points de vente

Les calendriers :
1000 grands et 3000 petits
distribués gratuitement.

Les trophées du CPAG :
récompense des plus belles
prises de l'année.

Echappée Belle (CCI, APH,
Yacht club de Granville,
CPAG) : organisation du
concours de pêche.

« **Tout sur la marée** » :
Pour tout savoir sur la
marée le jour de votre
sortie :
en ligne sur notre site
Internet

Notre devise :

**« Pour qu'une partie
de pêche reste une
partie de plaisir »**

Les guides techniques : memento
sur les méthodes de pêche, les nœuds
marins et de pêche, la cuisine de la
mer ...

Une étude en cours : pêche et lune.

**Un carnet de pêche connecté sur
Smartphone :**



Les ateliers du CPAG :
chaque dernier vendredi du
mois de janvier à juin et de
septembre à novembre avec
une participation par atelier
variant de 60 à 115
participants soit environ 633
participants par an sur 9
ateliers.

Les thèmes des ateliers :

La sécurité en mer,
La pêche du lieu, de la
dorade, du bar, la pêche à
pied, les pêches d'été, la
pêche aux engins, le
surfcasting,
Connaître Chausey et les
Minquiers,
Les nœuds marins et le
matelotage,
Les nœuds de pêche,
Le phénomène des marées
La météorologie,
L'entretien et l'hivernage du
matériel et du bateau,
La cuisine de la mer.

Autres activités

Sorties pêche adossées
aux écoles de pêche (lieu,
dorade, bar, pêche à pied).

**Accompagnement
sécurité** pour d'autres clubs
(Aviron et kayak).

**Organisation de
formation** en coordination
avec l'APH (permis bateau
et certificat radio).

Participation aux instances extérieures

CPLM 50 : comité
départemental de la pêche
maritime de loisir de la
Manche.

FNPP : fédération nationale
comité directeur et
Assemblée générale.

Presse et Télévision ...

Soirée dansante : environ 180
participants.

Soirée des partenaires

Sortie annuelle du club : en 2018
journée à Tatihou.

Distribution de plaquettes
d'information sur la réglementation et
la sécurité.

Pieds à coulisse : 885 vendus en
2018.

Assises de la plaisance et des pêches
de loisir.

Conservatoire du littoral.

Qualité de l'eau.

France Station Nautique (Membre du
CA).

Conseil portuaire.

Observatoire de la pêche à pied.

Puces Nautiques (APH) :
participation et exposition.

Nettoyage du Sound à
Chausey : APH, Conservatoire
du littoral, CPAG.

Embarquement Immédiat :
mise à disposition de 2
bateaux en lien avec la
Station Nautique de Granville
pendant les Puces Nautiques.

CEC : Comité Emeraude
Cotentin (parc marin).

Comité de pilotage : Natura
2000 Chausey et Baie du
Mont Saint Michel.

Comité de gestion de
Chausey – Symel.

Mouillage de Chausey.

Comité de façade Manche -
Mer du Nord.

Agence régionale de la
biodiversité ...

Comité de suivi Manche de la
pêche maritime de loisir.

Patrick Alves

J'adhère pour soutenir le CPAG

Deux formules s'offrent à vous :

- Cotisation uniquement au CPAG : 22 € donnant droit à deux annuaires du pêcheur de loisir + 2 calendriers + 2 autocollants du CPAG + l'abonnement trimestriel aux « ÉCHOS »
- Cotisation au CPAG et à la FNPP : 36 € donnant droit en plus à une déduction fiscale de 22 € de vos impôts et un abonnement à la revue trimestrielle « Pêche Plaisance » de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (FNPP).

Remplir ce bulletin et le renvoyer au CPAG accompagné du règlement ou s'adresser à Magasin Vert, ZA du Prétôt à Granville ou à Nautique 50 ZA de la Parfonterie à Granville ou au Comptoir Maritime, 76 rue du Port à Granville.

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT (*)

(*) Rayer la mention inutile

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone fixe..... Mobile.....

Courriel@.....

Rayer ci-dessous les mentions inutiles ou compléter

Je possède un bateau : OUI / NON Si oui, est-il assuré : OUI / NON

Si oui : dans le port de Hérel / sur remorque / en port à sec

Mise à l'eau : cale de Hérel / cale ou plage de :

Sur liste d'attente externe du port de Hérel : OUI / NON si oui, depuis

Je cotise au CPAG : Soit 22€

Je cotise en plus à la FNPP: OUI / NON Soit 14€

J'ajoute les frais si envoi par courrier : OUI / NON Soit 2€

TOTAL DE MON RÈGLEMENT :

Envoyer ce bulletin rempli et le règlement à l'adresse suivante :

CPAG

Bureau du port de plaisance de Hérel

Promenade du Docteur Paul LAVAT

50400 GRANVILLE

Date

Signature

Cadre réservé au CPAG

N° de carte Adhésion faite le enregistrée le

Règlement chèque/espèces